



HAL
open science

Architecture de l'église de Fondettes.

Thomas Pouyet

► **To cite this version:**

Thomas Pouyet. Architecture de l'église de Fondettes.. Les cahiers de Fundeta, 2017, pp.6-11. hal-01705406

HAL Id: hal-01705406

<https://hal.science/hal-01705406v1>

Submitted on 12 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'architecture de l'église de Fondettes

PAR THOMAS POUYET, DOCTORANT EN HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE - UFR TOURS

Cet article est la synthèse d'une communication réalisée en juin 2016 à l'église Saint-Symphorien de Fondettes et présentant l'architecture du bâtiment ecclésial à l'époque médiévale. Ce bâtiment n'a pas fait l'objet d'une étude architecturale récente et la synthèse présentée ici ne fait que réintégrer les informations connues au sein d'un champ plus large, celui de l'art de la construction médiévale.

Historique des lieux de cultes chrétiens à Fondettes

Un lieu de culte chrétien est mentionné avant le 6^e siècle sur le territoire actuel de la commune de Fondettes, au sein de la *villa* de Martigny. Ce premier lieu de culte était un *oratorium* (oratoire) qui est mentionné dans les écrits de Grégoire de Tours¹. Dans les chartes du haut Moyen Âge, on retrouve des mentions d'un lieu de culte à Martigny en 862² et 900³ (ZADORA-RIO 2008 : 26). Le terme de *capellae* qui est utilisé désigne plutôt un lieu de culte rattaché à un domaine privé, sans fonction paroissiale.

Au cours du 10^e siècle une église fut construite à Vallières par l'archevêque Théotolon, à proximité de Martigny (MERCIER 1984 : 33). Mais la première mention de l'église de Fondettes n'est lisible qu'au 11^e siècle : un prêtre nommé Garin acheta au seigneur Gilduin de Maillé et à sa femme Agnès de Vendôme, le *junoragium*⁴ de l'église de Fondettes pour 70 sols en 1050 (CARRE DE BUSSEROLLE : 79).

Trente-quatre années après, c'est le fils de Gilduin (le seigneur de Maillé), qui donna cette église à l'abbaye de Marmoutier, sous le nom de *Ecclesia Sanctae Mariae de Fundeta*, possession de Marmoutier confirmée au milieu du 12^e siècle par d'autres textes (CARRE DE BUSSEROLLE : 79).

Ce généreux don peut être associé à l'influence de la réforme dite grégorienne à partir du milieu du 11^e siècle, ce vaste mouvement de rénovation et restructuration de l'église en Occident qui lutta entre autres contre l'accaparement des biens d'église et l'investiture cléricale par les laïcs. C'est le cas de Fondettes où le seigneur de Maillé, un laïc, donna l'église et le droit de patronage à une abbaye, celle de Marmoutier.

Au cours du Moyen Âge, la population de Fondettes s'est donc développée autour de ces deux paroisses, celle de Fondettes et celle de Vallières, dont la commune est annexée en 1805 par Fondettes (ZADORA-RIO 2008 : 167).

L'édifice ecclésial du 11^e siècle

L'existence d'une église à Fondettes consacrée à Marie est attestée au 11^e siècle, mais la mention de paroisse n'est détectable qu'en 1253 dans les sources écrites, sous l'intitulé *Parochia de Fundetis* (CARRE DE BUSSEROLLE : 78). On peut toutefois supposer que la paroisse et son lieu de culte étaient déjà fixés au 11^e siècle, car le processus de création des paroisses débuté au haut Moyen Âge était terminé à cette époque. Il est probable que cette église du 11^e siècle était située au même emplacement que l'église actuelle, en accord avec cette idée de fixation spatiale du lieu de culte qui participe au phénomène de structuration de l'habitat⁵.

¹ *Historia Francorum*.

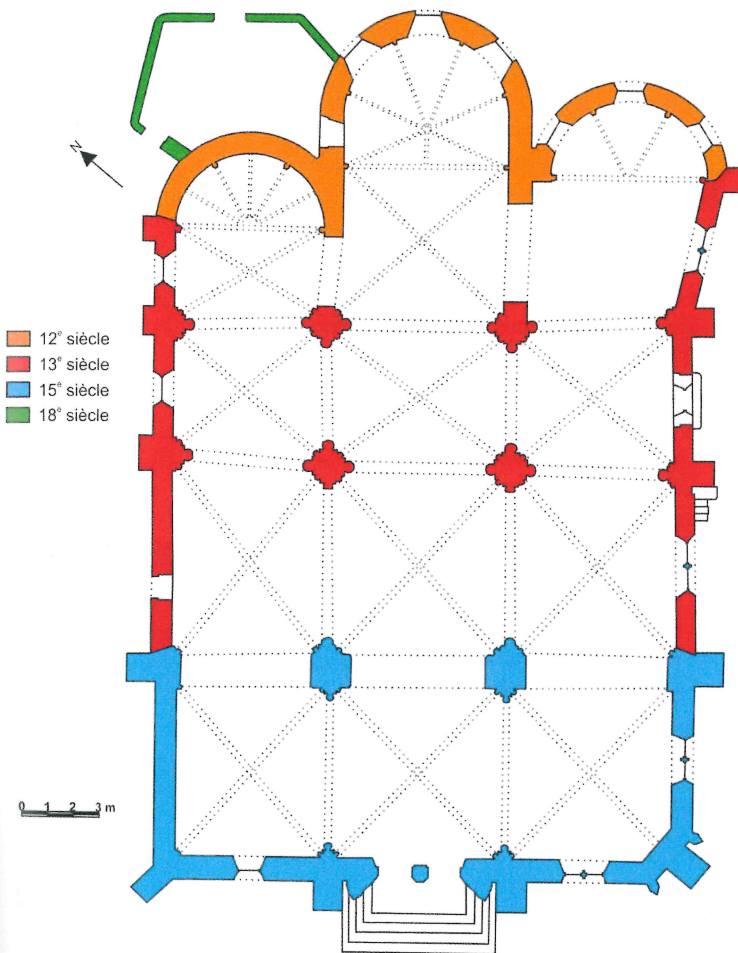
² *Charte de Robert I.*

³ *Raoul n° 43*.

⁴ *Le presbytère*.

⁵ Le terme a été inventé par l'historien médiéviste Robert Fossier dans les années 1980, désignant le processus d'encadrement des populations qui étaient jusque-là éparpillées dans les campagnes. L'historien Michel Lauwers a quelque peu nuancé cette idée en parlant plutôt de polarisation des hommes autour de certains points structurants dont les églises. Voir LAUWERS 2013.

(Fig.1) Plan de l'église paroissiale Saint-Symphorien à Fondettes, d'après le plan dressé par Denis Jeanson en 1975 (JEANSON, *ibid.*). ◉



Entre le 12^e et le 13^e siècle, un changement de vocable s'opéra et l'église ne fut plus dédiée à Marie mais à Saint-Symphorien (ZADORA-RIO 2008 : 51). En principe, une église ne changeait pas de vocable, sauf lorsqu'une nouvelle consécration était effectuée, notamment après une reconstruction de l'édifice (LAUWERS 2005 : 138). Ce qui fut par exemple le cas de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Loches fondée à la fin du 10^e siècle, qui prit le vocable de Notre-Dame lorsqu'elle fut reconstruite pour être

transformée en collégiale. Le vocable de l'église peut cependant être remplacé par un saint plus récent, comme ce fut le cas à Saint-Roch où le vocable de Saint-Rémy, attesté au 12^e siècle, fut remplacé par celui de ce saint anti-pestueux (ZADORA-RIO 2008 : 52). Les cas restent relativement rares et les nouveaux vocables appartenaient bien souvent à des strates aussi anciennes que l'époque de fondation de l'église. Ce qui est le cas pour le bâtiment de Fondettes, Symphorien étant un saint très célèbre durant le haut Moyen Âge.

L'adoption du vocable Marie pour l'église paroissiale semble bien être liée à une reconstruction de l'édifice de culte entre le 12^e et le 13^e siècle, mais les raisons de cette évolution ne sont pas connues⁶.

Description architecturale de l'édifice actuel de Fondettes

L'église Saint-Symphorien présente un plan basilical composé de trois vaisseaux et de quatre travées (Fig. 1)⁷. La nef centrale est flanquée de deux collatéraux qui sont également des bas-côtés car ils sont légèrement plus bas que le vaisseau central. Le chœur de l'église est composé d'une abside semi-circulaire, à l'extrémité de la nef, et de deux absidioles semi-circulaires liées aux collatéraux, qui sont des chapelles orientées.

Le chœur liturgique de l'église n'est pas clairement identifié sur ce plan, mais il pouvait très bien s'étendre jusqu'à la quatrième travée. Le chœur pouvait être délimité par une clôture sur tout son pourtour ou par un jubé, seulement du côté de la nef. Ce découpage interne disparaîtra progressivement avec la réforme post-tridentine⁸ au 16^e siècle. Elle se traduit dans les faits par la suppression progressive des jubés, ce qui permettait de rendre le déroulement des rituels dans le chœur mieux visible par les fidèles. Avant ce

⁶ On ne retrouve le terme de *Parochia de Fundetis* qu'en 1253 dans les archives, mais ce n'est pas une raison suffisante pour penser à une promotion au rang paroissial d'un édifice qui aurait eu une fonction plus secondaire.

⁷ Plan au sol de l'église Saint-Symphorien. Relevé effectué par D. Jeanson en 1975 (JEANSON 1984 : 100).

⁸ La réponse catholique et du Concile de Trente face à l'essor du protestantisme.

L'architecture de l'église de Fondettes



(Fig. 2) Mur goutterot sud. ◻

>>> changement les paroissiens assistaient aux offices au sein de la nef, ou dans les bas-côtés en cas d'affluence. À la fin du 18^e siècle, les deux chapelles dédiées à Sainte-Barbe et Sainte-Anne situées dans la nef furent supprimées car elles gênaient la vue et la circulation vers le chœur de l'église (MERCIER 1984 : 140). Ces chapelles étaient réduites à de simples autels adossés aux piliers de la nef et entourés d'une balustrade si l'on croit les descriptions des registres paroissiaux.

Un premier phasage de l'édifice a été effectué dans les années 1975 estimant la chronologie de construction de l'édifice (Fig. 1). Selon ce plan, le portail et la première travée dateraient du 15^e siècle, la seconde et la troisième travée au 13^e siècle et le chevet au 12^e siècle.

L'extérieur de l'église

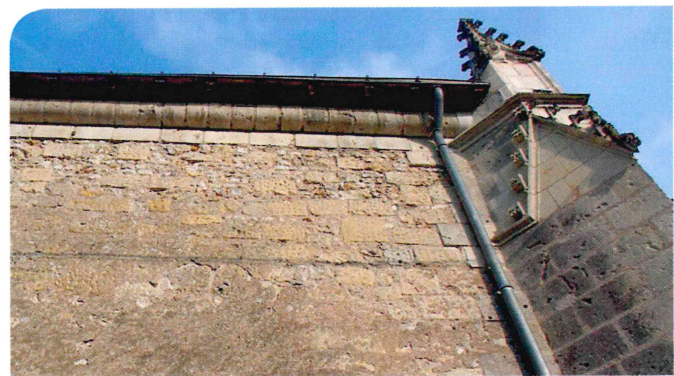
La partie orientale de l'église, le portail et la première travée semblent effectivement avoir été entièrement repris à la toute fin du 15^e siècle ou au début du 16^e siècle. Cette reprise est lisible à l'extérieur, (Fig. 2) sur le mur goutterot sud de l'église, à la jonction entre la première et la deuxième travée, le chaînage entre les deux parements de murs est bien visible ainsi que l'évolution morphologique de la corniche, en quart-de-rond à l'ouest et transformé en scotie au niveau du contrefort, vers l'est. Sur le mur goutterot nord, la corniche a la forme d'un quart-de-rond dans la première travée, qui est donc dans la zone réaménagée à la fin du 15^e siècle mais qui pourrait être plus ancienne (Fig. 3).

Pour la façade ouest et son portail, tout nous rapproche de l'architecture flamboyante de la fin du 15^e siècle ou au début du 16^e siècle : l'arc en tiers-point du portail avec les choux frisés en déco-

ration sur l'archivolte, les bases prismatiques des pieds-droits, les deux arcs surbaissés des portes qui sont presque des plates-bandes avec les galbes en accolade au-dessus de cette double porte divisée par un pilier nervuré portant dans une niche la statue de Sainte-Barbe qui est signée de Buré (Fig. 4). La partie centrale du portail et la porte double ont été très restaurées au début du 18^e siècle tandis que la grande baie à remplage au-dessus du portail et les têtes de pinacles ont fait l'objet d'une restauration à la fin du 20^e siècle (MERCIER 1984 : 140).

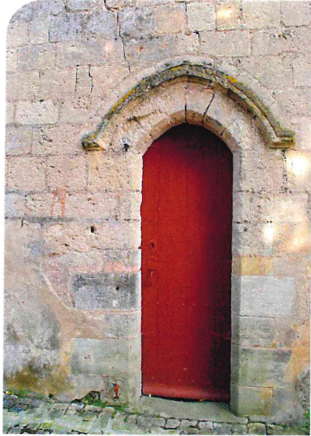
Sur le côté sud de la façade extérieure, on peut observer, dans la deuxième travée, une fenêtre « construite » à lancettes et quadrilobe qui semble avoir été rajoutée après la construction du mur si l'on observe les traces de chaînage (Fig. 2). Sur la troisième travée la fenêtre percée semblerait bien être du 13^e siècle tandis que la porte située en dessous fut modifiée tardivement au cours du 19^e siècle et l'appentis supprimé.

(Fig. 3) Corniche en quart-de-rond du mur goutterot nord. ◻



(Fig. 4) Portail de la façade occidentale. ◻





◉ (Fig. 5) Porte à larmier du mur goutterot nord.



◉ (Fig. 6) Détails des parements du chevet.

Le mur goutterot nord daterait en bonne partie du 13^e siècle malgré quelques reprises de la toute fin du Moyen Âge (Fig. 5). Certaines parties sont peut-être antérieures au 13^e siècle, comme la porte chaînée dans le parement du mur avec son arc brisé composé d'une archivolte⁹ qui pourrait très bien dater du 12^e siècle.

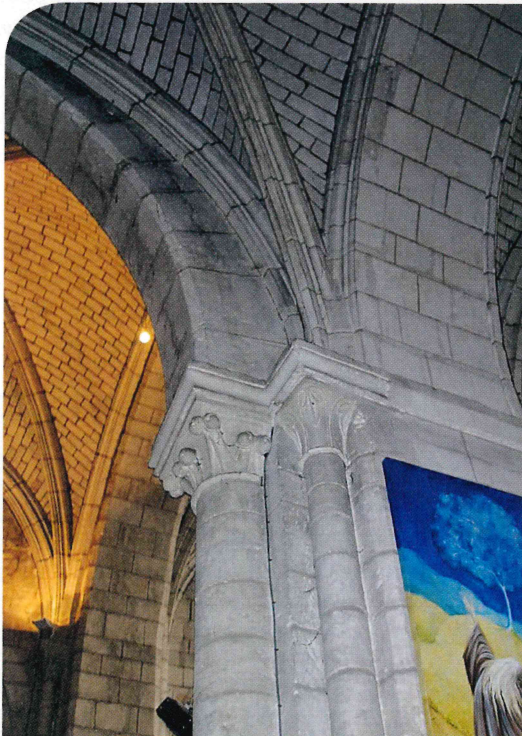
Le chevet de l'église (Fig. 6) avec ses absides semi-circulaires en pierre de taille de moyen appareil pourrait dater du 12^e siècle ou du 13^e siècle. Les hauteurs de modules de pierres présentent très peu de différences pour cette période (PRIGENT 2008 : 301). Il faudrait donc mener une étude fine sur la hauteur des assises pour déterminer une datation éventuellement plus resserrée.

L'intérieur de l'église

Les bases des piliers de la première travée côté ouest sont prismatiques (Fig. 7a) et posées sur des socles, avec des colonnes engagées venant soutenir les arcades et des colonnettes pour la retombée des arcs d'ogives et des arcs formerets (Fig. 7b). Leurs caractéristiques typologiques les intègrent pleinement dans la période de reprise de l'église fin 15^e début 16^e. Les bases circulaires moulurées (une scotie entre deux tores) des piliers dans la deuxième et troisième travée seraient plutôt à lier à la phase du 13^e siècle (Fig. 7c), ainsi que les chapiteaux à crochets qui sont supportés et qui présentent un vocabulaire décoratif végétalisant avec une ornementation de vigoureux bourgeons épanouis en feuillages (Fig. 7b). Le crochet

>>>

(Fig. 7b) Vue des arcs et arcade - 1^{ère} travée côté ouest. ◉



(Fig. 7a) Base de pilier prismatique - 1^{ère} travée côté ouest. ◉



◉ (Fig. 7c) Base circulaire de pilier - 2^{ème} travée.

⁹ Ce corps de moulure a ici une fonction de larmier (évacuation de l'eau de pluie).

¹⁰ Déclaration royale limitant le droit d'inhumation dans les églises.

L'architecture de l'église de Fondettes

» prit une place très importante dans les décorations des chapiteaux au 12^e siècle en Île-de-France avant de se diffuser très largement au cours du 13^e siècle, ce qui en fait un marqueur chronologique commun et relativement fiable (BORNECQUE 2003 : 80).

Le chœur est la partie la plus importante de l'édifice, en lien avec la fonction ecclésiale du bâtiment (Fig. 1). Il est composé d'une travée et de l'abside semi-circulaire, éclairée de trois fenêtres en plein cintre et couverte d'une voûte en cul-de-four renforcée de six branches d'ogives retombant sur des colonnettes elles-mêmes soutenues par des culots. Cette abside semi-circulaire abritait l'autel majeur de l'église pour la célébration de la messe. Les vitraux ont été installés au 19^e siècle et représentent saint Symphorien, sainte Barbara et saint Vincent (JEANSON 1984 : 106).

Dans l'absidiole nord se trouvait la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, avec sa voûte soutenue par cinq branches d'ogives. La construction de la sacristie au 18^e siècle à l'arrière de l'absidiole a entraîné la suppression de deux fenêtres et un changement dans l'accès aux voûtes et à la charpente qui se fait encore aujourd'hui à l'extérieur au niveau du chevet (JEANSON 1984 : 106). Un changement qui ne fut pas sans conséquence si l'on en croit les archives du 18^e siècle. Une note plaide ainsi pour la construction d'un escalier couvert pour accéder aux voûtes, car c'est ici que l'on entreposait les restes des ossements lorsque les sépultures à l'intérieur de l'église étaient curées. Les restes osseux étaient placés sur les voûtes dans la charpente et plusieurs délibérations mentionnent le danger d'effondrement à cause du poids de ces derniers. Après 1776¹⁰ le problème fut réglé par la limitation des inhumations à l'intérieur des églises, et même dans l'enceinte des villes (BERTRAND 2000 : 9).

La dernière partie du chœur est l'absidiole sud et sa chapelle de la Vierge qui présente une voute plus simple avec deux arcs d'ogives profilés d'un tore et trois fenêtres en plein cintre occupées par trois verrières du 19^e siècle représentant la vie de la Vierge. La particularité de cette absidiole sud-est est très visible sur le plan ; elle est plus large que son collatéral, ce qui donne une forme trapézoïdale à la travée qui la précède. Il y a clairement eu ici une contrainte dans la construction de l'espace. Cette particularité peut s'expliquer de deux manières : soit on a voulu réemployer les fondations de l'édifice antérieur, soit l'absidiole a été raccordée à un mur plus ancien, au moins du 12^e siècle, dont il resterait



▲ (Fig. 8) Vue du parement du mur goutterot sud.

un possible vestige sur le parement du mur goutterot sud (Fig. 8). Dans les deux cas, cela implique que certains murs de l'église antérieure étaient à l'emplacement des murs actuels et que, lors de la reconstruction de l'édifice au 13^e siècle, le chevet fut greffé à la nef.

M. Deyres proposa l'idée que la première église romane ne comportait qu'une nef unique très large, sans bas-côtés, avec une même largeur nord-sud que l'édifice actuel (MERCIER 1984 : 140). C'est une possibilité, mais on peut aussi envisager un autre scénario avec des observations dans la charpente encore en place. La présence d'un mur à l'emplacement du vaisseau central pourrait être l'indice d'une configuration différente avant le voûtement du bâtiment : une nef beaucoup plus haute avec de multiples baies éclairant l'intérieur de l'église et des bas-côtés à la même hauteur que le bâtiment actuel (Fig. 9). La charpente à chevrons formant fermes est en bonne partie postérieure à la réfection de l'église à la fin du 15^e siècle ou au début du 16^e siècle, mais certaines parties sont peut-être plus anciennes, comme les pannes sablières ou les entrails qui étaient plus difficiles à remplacer (Fig. 10). D'autant plus



▶ (Fig. 9) Vue des maçonneries sous la charpente.

¹⁰ Déclaration royale limitant le droit d'inhumation dans les églises.

que les charpentes à chevrons formant ferme furent progressivement abandonnées à partir du 15^e siècle pour les charpentes à fermes et pannes (BERNARDI 2014 : 240) qui étaient moins consommatrices en bois en bois d'œuvre (EPAUD 2007 : 210). Le clocher de l'église, avec sa flèche octogonale à 8 lucarnes, fut intégré à l'église à la fin du 19^e siècle et restauré il y a une trentaine d'années lors de la réfection de la toiture.

Cette sommaire description de l'église Saint-Symphorien de Fondettes est une approche préliminaire basée sur de simples observations et une contextualisation des éléments observés. Une véritable étude de bâti devra être menée pour bien saisir les différents phasages de construction de l'édifice, en prenant spécifiquement en compte la charpente qui renferme le plus grand potentiel de données sur l'édifice. De nombreuses questions restent ouvertes en ce qui concerne notamment la transition architecturale entre l'église du 11^e siècle et celle du 12^e ou 13^e siècles, et le lien avec le changement de vocable au cours de cette période. ■



○ (Fig. 10) Vue de la charpente.

Bibliographie :

- BERNARDI 2014, Bernardi P. – *Bâtir au Moyen Âge*, CNRS Éditions, Paris, 2014, 349 p.
- BERTRAND 2000, Bertrand R. – *Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne*, Rives nord-méditerranéennes, 6, 2000, p. 9-19.
- BORNECQUE 2003, Bornecque R. – *Initiation à l'architecture française. De l'époque gallo-romaine à l'art gothique*, tome 1, Presses Universitaires de Grenoble, 2003, 109 p.
- CARRE DE BUSSEROLLE 1884, Carré de Busserolle J.-X. – *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Vol. 2, Tome 3, 1884.
- EPAUD 2007, Epaud F. – *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII^e-XIII^e siècles*, Caen, Publications du CRAHM (« Archéologie médiévale »), 2007, 624 p.
- JEANSON 1984, Jeanson D. – *Sites et monuments du Val de Loire 2 (Vallée de la Choisille et Fondettes)*, Tours, 1984, 384 p.

- LAUWERS 2005, Lauwers M. – *Naissance du cimetière – Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Flammarion, Paris, 2005, 400 p.
- LAUWERS 2013, Lauwers M. – De l'incastellamento à l'inecclesiamento : Monachisme et logiques spatiales du féodalisme, in Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rosé I. (dir.) – *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes : p. 315-338.
- MERCIER 1984, Mercier M. (ouvrage collectif, sous la direction de) – *Fondettes, entre Loire et Gâtine*, éditions CLD, Chambray-lès-Tours, 1984.
- PRIGENT 2008, Prigent D. – Les débuts du moyen appareil : l'exemple de l'Anjou-Touraine (X^e-XIII^e siècles), in Blary F., Gély J.-P., Lorenz J. (dir.) – *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre à l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, CTHS et Patrimoine vivant éditeurs, Paris-Château-Thierry, 2008.
- ZADORA-RIO 2008, Zadora-Rio E. – *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, Tours, FERACF, 2008 (34^e suppl. à la RACF), 304 p.